

Balmet Jean

# LE PETIT CORPATUS



22 AOÛT 1944 : LA LIBÉRATION DE CORPS

50ème ANNIVERSAIRE

Août 1994

**N° 125**

no 125

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 4 Juin 1994

PRESENTS :

MM.MMes CARDIN , PELLISSIER , BLANC , REYNIER ,  
CORBY , GUEYDAN , GONSOLIN , BONDARNAUD , FRANCOU , BERNARD,  
ROUX .

REPRESENTES :

MM.MMes MONIER , NEBON , MOUSSIER , BOULANGER .

Pour les votes du Compte Administratif , du compte de Gestion  
du Percepteur , des tarifs de l'eau et des C.M. , des taux  
d'imposition , Mme ROUX était représentée .

1/ Il a été procédé au tirage au sort du Jury d'Assises .

2/ Vote du compte de Gestion du Percepteur :

POUR : Unanimité.

3/ Vote du compte Administratif 1993 .

M. Le Maire présente le C.A 1993 arrêté au 31/12/93.

	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)
<b>COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL</b>						
2849 429,75			3 269 827,76	2849 429,75	3 269 827,76	
5 300 570,27	2 574 215,43	3 495 660,27	6 315 688,89	8 796 230,54	8 889 904,32	
<b>TOTAUX</b>	8 150 000,02	2 574 215,43	3 495 660,27	9 585 516,65	11 645 660,29	12 159 732,08
SOUTIENS DE LA TUNISIE	5 575 784,59			6 089 856,38		5 140 72,79
à Réviser	5 912 840,73	222 237,00	6 069 066,38	761 831,04	11 984 907,11	984 068,04
<b>TOTAUX MUNICIPALES</b>	14 062 840,75	2 796 452,43	9 564 726,25	10 347 347,69	23 627 567,40	13 143 800,12
SUBV. DÉFINITIVES	11 266 388,32			782 621,44	10 483 766,88	

Le tableau fait apparaître, compte tenu des restes à réaliser en fonctionnement et en investissement, un déficit

de : 10 483 766.38 Frs.

M. Le Maire quitte la séance pour le vote.

VOTE :

Pour : 9 .

Abstentions: 5 :

MMes : BLANC . BONDARNAUD .  
NEBON . GUEYDAN . MOUSSIER .

On examine ensuite le C.A. de la R.T.C. et du C.C.A.S. :

Vote :

C.A. Régie de Transports : Pour : Unanimité.

Vote :

C.A. CCAS : Pour : Unanimité.

#### 4/ Budget Primitif 1994 ; Vente de la Micro Centrale.

M. Le Maire lit la lettre de M. DURAND ,

Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture :

PREFECTURE DE L'ISERE

DIRECTION DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES  
ET DU CADRE DE VIE

BUREAU DES FINANCES LOCALES

B. P. 1046  
38021 GRENOBLE CEDEX

GRENOBLE, le 31 MAI 1994

LE PREFET DE L'ISERE

A

MONSIEUR LE MAIRE DE CORPS

rappeler dans votre réponse les  
indications portées ci-dessus.

TEL 76-60-34-00

REFERENCES A RAPPELER:

OBJET : Budget primitif 1994.

REFER : Ma lettre du 28 mars 1994.

Par ma lettre citée en référence, je vous invitais à faire voter le budget primitif 1994 de votre commune avant le 31 Mars 1994.

Or, ce document ne m'est toujours pas parvenu.

Je vous invite donc à prendre les initiatives nécessaires afin que ce vote intervienne dans les meilleurs délais.

Je vous rappelle, en outre, qu'il conviendra de respecter les recommandations figurant dans mon courrier précité, comme celles détaillées dans les différents avis rendus par la Chambre Régionale des Comptes, en dernier lieu celui n° 93.145 du 15 septembre 1993.

La Chambre Régionale des Comptes y soulignait notamment que "le rétablissement de la situation financière de la commune supposait la mise en oeuvre simultanée de mesures telles que l'augmentation de la pression fiscale, la réduction des frais de personnel et la vente de certains actifs", c'est à dire en particulier de la micro centrale et du village de vacances.

Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général Adjoint,

Robert DURAND

A/ Concernant la vente de la Micro Centrale , M. Le Maire présente les 3 propositions d'achat :

- a) HOLDING MATENCIO : PRIX d'achat : 3 600 000 F
- b) G.P.H. Grenoble : PRIX d'achat : 4 550 000 F.
- c) M.MIDALI : PRIX Concession : 4 000 000 F.

Une discussion s'engage sur l'intérêt que représenterait pour la Commune la vente de la Micro-Centrale, et l'incidence directe que cela aurait, tant sur le budget que sur la dette Communale.

M. Jean BLANC fait part de la réunion à laquelle il a assisté; les participants à cette réunion étaient, outre M. BLANC :

M. DURAND Sous-Préfet, Le Maire de CORPS et le Secrétaire de Mairie de Corps, les banquiers, des représentants de la Préfecture et du Conseil Général, Le Percepteur de CORPS et un représentant du Trésor.

Cette réunion avait pour objet un éventuel rééchelonnement de la dette.

M. BLANC rappelle que le prêt principal de 3 100 000 Fns consenti par la BFCE pour la construction de la Micro Centrale ayant été cautionné par le Conseil Général qui a payé les annuités, celui-ci, en cas de vente serait prioritaire pour récupérer les avances qu'il a faites.

Auquel cas, le bénéfice de la vente, pour le budget 1994 serait quasi nul.

M. Le Maire conteste cette analyse : ce n'est pas le Conseil Général qui désire récupérer son avance, mais le représentant de la BFCE, qui fait remarquer que le prêt consenti par la banque n'ayant plus lieu d'être, le montant de la vente devrait être affecté au reliquat du capital dû à la BFCE.

M. GUEYDAN rappelle la convention entre la Commune de CORPS et le canal d'arrosage, et demande si le Syndicat du Canal d'arrosage a été consulté.

M. Le Maire répond que si la vente est décidée, cela sera fait par la suite.

M. Le Maire propose de passer au vote sur le principe de la vente de la Micro Centrale.

Préalablement, Mme BONDARNAUD lit le texte suivant :

Lors du vote du E.P. suite aux propositions de la C.R.D.C., nous avons fait part de notre position sur la vente des biens communaux.

Celle-ci peut être résumée ainsi : pas d'opposition de principe, à condition que la vente d'un bien annule la dette budgétaire relative à ce bien.

Cette position ayant reçu l'assentiment de l'ensemble du Conseil Municipal. Aujourd'hui, vous nous demandez de voter la vente de la microcentrale.

1° Les propositions que vous nous faites (4 550 000 F) ne couvrent pas, et de loin, la dette restante. De plus, la vente de ce bien levant l'objet de la garantie du Conseil Général, celui-ci (ou la B.F.C.E.) ne vont-ils pas demander l'attribution du montant de la vente, pour remboursement anticipé de la dette ? Auquel cas, l'opération n'aurait pas de répercussion sur le budget.

2° La vente ne lèverait pas le solde négatif annuel de la microcentrale  
(rappel : solde avant vente : - 2 000 000 F,  
solde après vente : - 2 000 000 F)

3° Le syndicat du canal d'arrosage a été associé par convention à la construction de la microcentrale. Que deviendrait cette convention ? Comment défendrait-on les intérêts du syndicat ?

4° Des subventions ont été accordées au titre de l'aspersion. Resterait-elles acquises en cas de vente de la micro ? Devraient-elles être remboursées ?

5° Actuellement, une négociation est ouverte, à l'initiative du Préfet, entre les Banques et la Commune, concernant les problèmes financiers.

Une première réunion a jeté les bases d'un "Comité de Pilotage" constitué par les banques et l'Administration de tutelle.

Des propositions devraient être faites pour un rééchelonnement de la dette, sous réserve de contreparties.

Ces contreparties concernant, entre autres, la vente de biens communaux et la révision de la pression fiscale.

Il nous paraît inopportun d'anticiper, par la proposition actuelle de vente de la microcentrale, le résultat de ces études.

Pour toutes ces raisons, et parce que la microcentrale nous apparaît comme devant devenir, dans les années futures, productrice de revenu pour la Commune, nous voterons, en l'état actuel du dossier, contre la vente.

M. Le Maire demande de se prononcer sur la vente de la micro - centrale :

VOTE :

Pour la vente de la Microcentrale :

MM.MMes CARDIN , BOULANGER , FRANCOU , REYNIER , GONSOLIN , PELLISSIER , CORBY .

Contre :

MM.MMes BLANC , BONDARNAUD , NEBON , BERNARD , MONIER , MOUSSIER , GUEYDAN .

Abstention : Mme ROUX.

La Voix du Maire étant prépondérante, le principe de la vente est adopté.

M. Le Maire demande aux Conseillers Municipaux qui ont voté pour la vente de se prononcer pour la proposition faite par M. MIDALI Raymond. Celle-ci lui apparaissant la plus intéressante car c'est une concession pour 25 Ans. La Commune redevenant propriétaire au bout de ce délai.

Ont voté pour cette proposition :

MM.MMes FRANCOU , CARDIN , BOULANGER , REYNIER , GONSOLIN , PELLISSIER , CORBY .

#### B/ Budget Primitif 1994.

M. Le Maire donne lecture des propositions du B.P 94. Conformément aux demandes de la chambre Régionale des Comptes et de la Préfecture, il propose une augmentation de 10 % du rôle des eaux et de la redevance des Ordures Ménagères.

Ces 2 propositions sont mises au VOTE :

Pour : Unanimité sauf 2 abstentions :  
M. NEBON , Mme MONIER .

- Taux d'imposition des impôts locaux : M. Le Maire propose de ne pas augmenter les taux.

VOTE :

Pour : Unanimité sauf M. BLANC (abstention)

#### - Vote du Budget Primitif 1994

Pour :  
MM.MMes : CARDIN , FRANCOU , BOULANGER , REYNIER , GONSOLIN , PELLISSIER , CORBY , ROUX .

Contre :  
MM.MMes : BONDARNAUD , BLANC , NEBON , BERNARD , MONIER , MOUSSIER , GUEYDAN .

BUDGET PRIMITIF CCAS :

Pour : Unanimité .

BUDGET PRIMITIF R.T.C. :

38010128	Département de <u>l'ISERE</u> Perception de <u>CONES</u>	<b>BUDGET PRIMITIF 1994</b>
Commune de <u>CONES</u>		

### DÉCISIONS EN MATIÈRE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués par décision du conseil municipal (1)	Variation de taux (2)	Produit résultant de la décision de l'assemblée délibérante	Variation du produit (2)
Taxe d'habitation . . . . .	2 528 000	11,08 %	%	280 102	%
Taxe foncière sur les propriétés bâties . . . . .	4 102 000	23,82 %	%	937 096	%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties . . . . .	56 500	87,25 %	%	49 296	%
Taxe professionnelle . . . . .	6 170 630	26,41 %	%	1 629 663	%
<b>Total . . . . .</b>				<b>2 936 157</b>	<b>%</b>

(1) La décision du conseil municipal porte sur les taux (article 2 de la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980) avec 2 décimales après la virgule  
 (2) Variation par rapport à l'exercice précédent (en pourcentage)

### NIVEAU DES CRÉDITS

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) pour la section d'investissement;
- au niveau (1) pour la section de fonctionnement.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article, est la suivante :

---



---



---

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, à l'exception des crédits de subvention, obligatoirement spécialisés.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article »

### BALANCE GÉNÉRALE

LIBELLE	DÉPENSES	RECETTES
<b>Section de fonctionnement :</b>		
budget principal . . . . .	12 553 422	13 361 577
services à comptabilité distincte . . . . .		
<b>Section d'investissement :</b>		
budget principal . . . . .	17 746 878	4 349 399
services à comptabilité distincte . . . . .		
<b>Résultat global :</b>		
ou excédent . . . . .		
ou déficit . . . . .		12 589 324

QUESTIONS DIVERSES.

=====

1°/ Régie de Transports , Secrétariat :

M. Le Maire propose de faire assurer le secrétariat de la Régie de Transport de CORPS par Mme PEROT, secrétaire du SIVOM.

Vote : Pour :

MM.MMes CARDIN , PELLISSIER , REYNIER  
CORBY , GONSOLIN , FRANCOU , ROUX , BOULANGER .

Abstentions :

MM.MMes BLANC , BONDARNAUD , NEBON ,  
BERNARD . MONIER , MOUSSIER , GUEYDAN .

2°/ Surveillance de baignade plage du Sautet :

M. Le Maire propose d'embaucher Melle JACQUEMOT à la place de M. TISSOT qui ne souhaite pas renouveler son contrat.

Vote : Pour : Unanimité

3°/ Maison PUECHLONG / GOUBET

Après discussion le Conseil Municipal décide de ne pas accepter la donation. Il propose que toute personne intéressée par l'achat du bâtiment prenne contact directement avec les propriétaires.

Les frais d'expertise engagés par le Commune étant pris en charge par l'acquéreur.

4°/ Le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de Mme DUMESNIL et M. BARBE Paul relatif à divers problèmes au Coin (-eaux - égouts - voisinage ... ). Il demandera aux employés Communaux de voir sur place les solutions à y apporter.

5°/ Retraite des Pompiers :

M. GUEYDAN fait remarquer que le Préfet n'a pas à ce jour autorisé le versement de la subvention permettant de payer la cotisation de retraite des pompiers alors qu'il a autorisé le paiement d'autres factures à des associations n'ayant pas le même caractère social.

---

Suite à la remarque faite par M. GUEYDAN lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, l'Association Culture et Loisirs de l'Obiou tient à préciser que la facture dont Mr le Préfet a autorisé le règlement concerne les photocopies effectuées par la Mairie et les Ecoles avec le photocopieur de l'Association, qui règle elle-même tous les trimestres la location et l'entretien du photocopieur à GESTETNER.

G. ROUX.



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 25 Juin 1994

PRESENTS :

MM.MMes CARDIN , REYNIER , GUEYDAN , GONSOLIN ,  
BONDARNAUD , FRANCOU , MOUSSIER , MONIER , BOULANGER .

REPRESENTES :

MM. NEBON , BLANC , BERNARD , CORBY , PELLISSIER .

ABSENT : Mme ROUX .

1) Tarification de l'eau et de l'assainissement :

M.Le Maire donne lecture de la note de la  
Préfecture concernant la tarification de l'eau et de  
l'assainissement à partir du 1<sup>o</sup> Janvier 1994 .

A partir du 1/01/94 toute facture d'eau devra comporter un  
montant calculé en fonction du volume d'eau réellement  
consommé : il est possible cependant de conserver le système  
actuel en sollicitant une dérogation et en justifiant le  
bien-fondé de cette demande .

M.Le Maire propose de demander cette dérogation et de fixer  
les tarifs comme suit :

Forfait 60 m3	:	134 F.
Le m3 supplémentaire	:	4 F.
Branchement	:	41 F.
Forfait Assainissement	:	17,60 F.
Taxe Assainissement	:	1,30 F.le m3.

VOTE :

Pour la demande de dérogation : pour à l'unanimité.

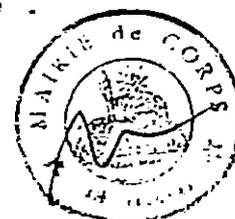
Pour les tarifs de l'eau : pour à l'unanimité sauf  
en ce qui concerne le tarif du branchement , le forfait et la  
taxe assainissement : MM.GUEYDAN et NEBON votent contre .

2) Demandes de travaux exemptés de P.C. :

Dossiers étudiés par le Conseil Municipal :

Dossier Dauphin : Avis Favorable .

Dossier Salmon : à étudier par la Commission d'Urbanisme .



### 3) Remplacement Car :

M. Le Maire fait part du besoin urgent de remplacement du car Master Renault pour la rentrée scolaire ;  
Compte tenu de la situation financière de la Commune de CORPS le remplacement pourrait se faire par contrat -leasing ;  
M. Le Maire va étudier cette possibilité .

### 4) Soumission de parcelles au Régime Forestier :

M.GONSOLIN fait part, sur la demande du Maire , de la possibilité pour la Commune de soumettre au régime forestier la totalité des parcelles communales , à l'exception de deux petites parcelles sur la route de la Salette , et pour une superficie de 193,097 H.A.  
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet de soumission et de restructuration foncière .

### 5) Exonération taxe sur les spectacles Ass.Sportives :

Sur proposition de M.Le Maire , le Conseil Municipal décide que l'ensemble des compétitions Sportives organisées pendant l'année sur le territoire de la Commune bénéficieront de l'exemption de l'impôt sur les spectacles .

### 6) Informations diverses :

#### - Village de vacances :

M. Le Maire donne lecture de la proposition nouvelle de L.V.T. relative à la rénovation du Village de Vacances :  
Vente à G.I.D des bâtiments .  
Cession des bâtiments à L.V.T. après rénovation .  
Prix de la cession : 1700000 F.

La Commune resterait propriétaire du terrain et en fin de convention aurait de nouveau la disposition des bâtiments .

#### - Offres de ramonages :

Plusieurs offres étant parvenues en Mairie , celles-ci seront mises à la disposition du public au Secrétariat de Mairie .

#### - Lettre de la Direction des Services fiscaux :

Possibilité est donnée de modifier les modalités d'établissement des impôts directs locaux ;  
Le Conseil Municipal décide de ne rien changer .

#### - Cimetière :

M. Le Maire fait part du souhait de Mme Manach de céder une bande de terrain en rente viagère en vue de l'agrandissement du cimetière et va se renseigner sur la possibilité pour la Commune d'acquérir le terrain de cette façon .



## ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL DU CANTON DE CORPS

(Adhérente à la Fédération Départementale A.D.M.R. BP 49 - Rue des Vingt-toises -  
38950 St-Martin-le-Vinoux)

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 1993

Samedi 7 mai 1994 à 10 heures - Mairie de CORPS

---

Elle s'est déroulée en présence de :

M. le Dr CARDIN, Conseiller Général du Canton de Corps et Maire de  
Corps

M. BARET, Maire de St-Michel en Beaumont

Mme RIGLET Sylvette, Maire de Quet en Beaumont

M. PRAT Louis, Adjoint au Maire de Pellafof

M. PONCET Denis, Coordinateur de l'action gérontologique

Mme JURY, Françoise, Assistante sociale M.S.A.

Mme LANGLOIS Martine, Assistante sociale DISS

Mme BORLET Michèle, Inf. Coord. SSAD CORPS - BEAUMONT - VALBONNAIS

Mme SAVIGNON, Administrateur , relais de CORPS

Se sont excusés :

M. VINCENT René, Président du SIVOM, Maire des COTES DE CORPS

M. GRAND Marcel, Maire de la SALLE EN BEAUMONT

M. BONTHOUX Alphonse, Maire de BEAUFIN

M. MEULLAND REY, Aimé, Maire de ST LAURENT EN BEAUMONT

Melle MAUGIRON Yvonne, Administrateur

Mme BUISSON Colette, Présidente ADMR de VALBONNAIS

Mme PELISSIER Mignonne, Présidente du Club du 3ème Age de CORPS

Mme SIGAUD

Mme CHIABERTO Colette, relais local de ST LAURENT EN BEAUMONT

M. ABER Jean-claude, Maire d'AMBEL

Mme RICHIER Elisabeth



Monsieur GARNIER Bernard, Président, souhaite la bienvenue à tous, remercie les participants de leur présence et ouvre la séance.

#### BILAN MORAL ET D'ACTIVITE POUR 1993

---

Les salariées de l'Association ont effectué, au cours de l'année 1993 16.071 kms et ont apporté aide et réconfort dans 28 foyers, répartis sur 8 communes pour lesquels elles ont effectué 5.177,25 heures dont 2.867 heures chez les personnes âgées, soit une diminution globale du service de 17,57 % par rapport à 1992.

Répartition des 5.177,25 heures : voir tableau joint.

#### LISTE DU PERSONNEL en 1993

AUBAUD Nicole	Aide à domicile
AUBAUD Maryline	"
GIROUD Nicole	"
LACOSTE Ginette	"
CHABERTO Colette	- en maladie - départ pour inaptitude
DUTOIT Andrée	- démissionnaire le 19/2/1993
RORATO Maryvonne	Tierce personne et aide à domicile
BARANOWSKI Michelle	" démission du 25/9/93
ALLEC Suzanne	"
ARONICA Nicole	"
REYNIER Chantal	Rural service
GALVAIN Josette	Aide à domicile

#### BILAN FINANCIER POUR 1993

---

Le Président à le plaisir de vous annoncer un bilan financier positif de 2,97 %

Mme PELLISSIER Marie-Louise, trésorière, présente le bilan financier. Il s'élève, pour 1993, à la somme de 293.893 frs, avec un excédent de 8.726 frs, soit 2,97 % du chiffre d'affaire total, grace aux

subventions accordées, tant par le Conseil Général que par diverses communes du Canton.

#### LOTO ANNUEL

-----

Animé par Mme Gisèle ROUX et M. Bernard GARNIER, il a eu lieu le 16 décembre 1993 à LA SALLE EN BEAUMONT.

Il a rapporté 2.776,87 frs.

De vifs remerciements sont adressés aux généreux donateurs.

#### DECISIONS PRISES EN ASSEMBLEE GENERALE

-----

Le prix des cartes d'adhérents est maintenu à 30 frs.

La prime de fin d'année de 2 % accordée aux Aides Ménagères est reconduite pour 1994.

Le paiement au taux plein des heures de concertation des Aides Ménagères est également reconduit.

Le loto est maintenu comme réalisation locale. Il aura lieu le 13 Novembre 1994 à CORPS.

Le Président remercie toutes les personnes de l'Equipe Associative bénévoles et salariés et le personnel fédéral qui l'a secondé.

M. le Dr CARDIN, Maire et Conseiller Général, cloturait cette Assemblée, en félicitant les membres de l'A.D.M.R. pour la gestion du service et les Aides Ménagères qui apportent soutien et réconfort..

M. GARNIER, Président, clot l'Assemblée en remerciant tout le personnel de l'Equipe associative et en partageant le verre de l'amitié.



# ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL DU CANTON DE CORPS

(Affiliée à la Fédération Départementale A.D.M.R. BP 49 - Rue des Vingt-toises -  
18950 S-Martin-le-Vieux)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

du lundi 15 mai 1994 à 14 heures à la salle de  
la Mairie de CORPS.

Démission regrettée de M. Louis PRAT de la Vice Présidence  
Un grand merci pour son dévouement. et sa collaboration.

### NOUVEAU CONSEIL - 12/ membres

ABERT Madeleine	PELLISSIER Marie-Louise
ARBOUET Juliette	ROUSSET Huguette
CHIABERTO Colette	ROUX Gisèle
GARNAUD Denise	SAVIGNON Juliette
MAUGIRON Yvonne	VIAL Yvonne
MOUSSIER Rosè- Aimée	

### COLLEGE SALARIE - 4 membres

AUBAUD Nicole	GIROUD Nicole
GALVIN Josette	LACOSTE Ginette

### NOUVEAU BUREAU

Président	M. BARNIER	Bernard
Vices Présidents	Mme SAVIGNON	Juliette
	Melle GARNAUD	Denise
Secrétaires	Mme ABERT	Madeleine
	Mme ROUSSET	Huguette
Trésorière	Mme PELLISSIER	Marie-Louise
Trésorière adjointe	Mme VIAL	Yvonne
Déléguée des saliariés	Mme GIROUD	Nicole

AUTRES RESPONSABLES

Responsable travail      Mme MOUSSIER Rose-Aimée  
 Animatrice                Mme ROUX Gisèle

RELAIS LOCAUX

Voir liste ci-dessous.

- M. GARNIER Bernard remplace M. PRAT à PELLAFOL

La réunion prend fin à 17 heures.

RELAIS LOCAUX au 15 mai 1994

COMMUNE	NOM	PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE
AMBEL	SAVIGNON	Juliette	38970 AMBEL	76 30 03 94
BEAUFIN	SAVIGNON	Juliette	38970 AMBEL	76 30 03 94
COTES DE CORPS	GIROUD	Nicole	38970 COTES DE CORPS	76 30.01 52
CORPS	MOUSSIER	Rose-Aimée	38970 CORPS	76 30 03 67
"	ROUX	Gisèle	38970 CORPS	76 30 01 08
MONESTIER D'AMBEL	SAVIGNON	Juliette	38970 AMBEL	76 30 03 94
PELLAFOL	GARNIER	Bernard	38970 PELLAFOL	76 30 03 03
QUET EN BEAUMONT	BOREL	Monique	38970 QUET EN BEAUMONT	76 30 42 92
ST LAURENT EN BEAUMONT	CHIABERTO	Colette	38350 ST LAURENT EN BEAUMONT	76 81 14 36
STE LUCE	AUBAUD	Nicole	38970 STE LUCE	76 30 02 14
ST MICHEL EN BEAUMONT	VIAL	Yvonne	38350 ST MICHEL	76 30 41 52
LA SALETTE	MOUSSIER	Rose-Aimée	38970 CORPS	76 30 03 67
"	ROUX	Gisèle	38970 CORPS	76 30 01 08
LA SALLE EN BEAUMONT	GARNAUD	Denise	38350 LA SALLE	76 30 42 06
ST PIERRE DES M.	CHARLES	Yvette	38350 ST PIERRE des MEAROTZ	76 30 40 57

## La passion de la lecture

Vous avez besoin d'évasion, vous désirez partager le plaisir de lire, ou même, découvrir ce plaisir ? Venez rejoindre Suzette Garaud et Jacqueline Dunoyer, les deux passionnées de la bibliothèque de Corps.

Pour une cotisation annuelle modeste - 35 F pour les enfants ; 40 F pour les étudiants et les retraités ; 50 F pour les adultes - vous pourrez bénéficier, le jeudi matin et le samedi après-midi, d'un accueil chaleureux et personnalisé : les personnes, qui s'occuperont de vous, apprendront à vous connaître et sauront, très vite, trouver le livre qui vous conviendra le mieux. Mais vous aurez, aussi, la possibilité de puiser à loisir dans le stock important qui comprend plus de 1 200 romans - sans compter les volumes offerts par de généreux donateurs - et plus de 2 000 bandes dessinées. A ces ouvrages-là, il faut ajouter tous ceux qui, parlant de la région, constituent le fonds local, les policiers, etc.

Une longue histoire jalonne déjà la vie de cette petite bibliothèque, qui est la descendante de la bibliothèque paroissiale créée en 1916. Soixante ans plus tard, elle est devenue la bibliothèque pour tous, puis bibliothèque municipale en 1978. Elle se dote alors d'un conseil d'administration qui comprend, actuellement, une quinzaine de personnes et dont Mme Garaud est la présidente. Son désespoir est, malheureusement, l'étroitesse de son budget qui ne lui permet pas de se doter, autant qu'elle le voudrait, de tous les ouvrages qu'elle souhaiterait acquérir. Néanmoins elle essaie de se renouveler très fréquemment ; ainsi des achats ont été effectués en février et d'autres livres viennent, tout juste, de rentrer. Ainsi parmi les derniers parus, vous trouverez - peut-être plus facilement que dans certaines bibliothèques de grandes villes - les derniers romans de Clavel, Queffelec, Madeleine Chapsal ou encore des témoignages comme celui de Catherine Allégret. Les nouveautés sont choisies dans le souci de satisfaire au maximum les 200 abonnées que les responsables connaissent bien, même si, parfois, elles se font des petites joies qu'elles souhaitent faire connaître à tous les gens de Corps et des alentours. A ce propos, connaissez-vous le rêve de Suzette Garaud ? Créer un groupe de lecture pour partager des passions, des moments forts qu'il est parfois difficile de garder pour soi.

C'est d'ailleurs d'une de ces émotions intenses que Mme Garaud veut nous parler aujourd'hui : celle qu'elle a éprouvée à la lecture de *"Martin, cet été"* de Bernard Chambaz paru chez Julliard.

Dans ce livre, l'auteur raconte sa douleur après la mort de son fils Martin, 16 ans, décédé le 11 juillet 1992 dans un accident survenu en Angleterre. A partir du 20 septembre 1992, il écrit le récit de cet été de malheur et fait, ainsi, le travail de deuil nécessaire pour ne pas sombrer dans le désespoir, la vie devant continuer pour son épouse et ses deux autres enfants. Il exprime, dans une écriture très belle avec des mots vrais, la souffrance si profonde qu'il la ressent dans sa chair. *"Un livre qui vous tire les larmes et marque le cœur"*, comme le dit si bien Mme Garaud, les yeux brouillés par les pleurs qu'elle retient difficilement.

article paru dans "Confluence"  
de Avril . Mai 1994.

# L A M E M O I R E D U V I L L A G E

=====

## PASSAGE D'UNE COLONNE ITALIENNE A CORPS AVANT LA LIBERATION

---

Le 3 septembre 1939 date de la déclaration de guerre de la France à l'Allemagne, la plupart des hommes soumis aux obligations militaires avaient été rappelés selon l'ordre de leur numéro de fascicule de mobilisation.

Les enfants étaient encore en vacances et aidaient dans les campagnes aux travaux d'automne : faire les vendanges, garder le bétail, participer à l'arrachage des pommes de terre, rentrer la provision de bois pour l'hiver.

Pendant l'occupation, pour soustraire les enfants des villes, des gros bourgs aux bombardements intensifs, et permettre à leurs familles qui le désiraient de les placer à la campagne, les " grandes vacances " commençaient le 14 juillet et finissaient le 1er octobre.

Je me trouvais donc à cette époque à Corps dans ma famille, près de mon enfant en bas âge que maman acceptait de garder malgré ses nombreuses occupations, pour qu'il soit en sécurité, puisse boire du lait entier car les allemands occupaient mon école et les restrictions étaient nombreuses.

Pour épargner des vies humaines, nous travaillions à mi-temps dans des salles de la mairie.

Tous les soirs les avions anglais passaient au-dessus de nos têtes entre 21 heures et 22 heures, pour se rendre en Italie où la guerre faisait rage. Ils rentraient à leur base en Angleterre, le matin à 1 heure ou 2 heures. Les Américains assuraient la relève pendant la journée. avec leurs forteresses volantes ils opéraient sur Lyon et toute la région : gares, voies de communications, trains chargés de troupes et de ravitaillement jusqu'au jour où ils manquèrent vraiment leur cible : la gare de Lyon Perrache, et rasèrent un dimanche matin l'avenue Berthelot.

Les caves de l'école étant pleines d'armes et de munitions, mes collègues et moi-même dormions sur une poudrière, à moitié habillés pour pouvoir nous sauver le cas échéant.

Aussi dès mon arrivée à Corps, je dormais 12 heures sans interruption et appréciais le calme des nuits car malgré les événements qui se précipitaient : débarquement en Normandie, préparation du débarquement en Provence des Américains et de la Première Armée Française commandée par le Général Jean de LATTRE de TASSIGNY, suppression de la ligne de démarcation, la population de mon village jouissait encore d'une certaine liberté.

Chacun vaquait à ses occupations, lisait le journal de l'époque : Le Petit Dauphinois, écoutait en famille ou avec des voisins les nouvelles, les messages : " les français parlent aux français " en sourdine bien sûr car des soldats allemands gardaient le Pont du Sautet miné, la kommandatur s'était installée à l'Hôtel du Palais.

Certes les cartes de rationnement avaient fait leur apparition. Certaines denrées comme partout ailleurs étaient contingentées mais tout le monde se débrouillait d'élever quelques poules quelques lapins pour suppléer au manque de viande de boeuf, avait une vache à l'étable, engraisait si possible deux porcs pour permettre d'en garder un. Le deuxième était réquisitionné par les allemands.

Pourtant malgré l'aisance dont jouissaient les Corpatus le " système D ", le troc s'installait peu à peu dans le village.

Les plus malheureux pendant cette période de notre histoire étaient les ouvriers des villes qui n'avaient rien à échanger, ni de l'argent disponible pour payer le prix fort et faire face au " marché noir" .

Je me souviens que quelques jours avant la rentrée 1943, ne possédant aucune avance à mon domicile, aucune réserve, j'étais partie à l'aventure dans un village voisin pour essayer de rapporter un peu de beurre que maman ne pouvait pas me donner "La Rouille"notre vache n'ayant plus de lait. Ma rencontre avec une jeune paysanne se déroula ainsi :

- Vous êtes mariée ?

- Oui.

- Que fait votre mari ?

- Il est militaire de carrière démobilisé reclassé dans les Eaux et Forêts de la région.

- Oh ! alors il peut avoir de l'essence. Dites lui qu'il vous en procure et vous reviendrez me voir.

Dans une autre maison j'entendais ceci :

— J'ai besoin d'une paire de pantoufles. Ma pointure est 39. Apportez moi une paire à Noël, je vous donnerai quelque chose.

Ce jour là je revins bredouille à la maison. Ma mère femme courageuse essayait de me reconforter. Mais je n'ai jamais oublié les réponses qui me furent faites en . . . pareille circonstance . . .

Pour vivre, survivre, tout devenait normal : tricher, voler, exploiter . . . Que devenait la morale dans tout ça ! Les foires si importantes avant la guerre à Corps, les jeudis jour de marché étaient pratiquement inexistantes. Ventes, échanges s'opéraient secrètement à domicile.

Au moment de la récolte de pommes de terre base de la nourriture des Français, il était difficile de faire quelques provisions. Certains paysans préféraient les enterrer dans des fosses au milieu d'un champ. Protégées par de la paille, elles y passaient l'hiver. Au printemps, toutes fraîches, ils ne manquaient pas de trouver des clients qui les achetaient au " prix fort " !

A Corps malgré tous les risques que cela comportait, Monsieur Blanchard, meunier et boulanger acceptait de moudre un peu de blé en fraude et chaque famille gardait précieusement un sac de farine en réserve dissimulé dans un coin de grenier ou de cave.

Deux personnes d'origine italienne, Mesdames Fraïoli et Martinatti avaient à leur disposition une machine à fabriquer les pâtes. Elles allaient de maison en maison, de village en village faire des pâtes de tous calibres de toutes qualités. Grâce à leur gentillesse et leur dévouement les Corpatus ne connurent pas la faim et mangeaient aussi du pain qui méritait le nom de pain.

Ma mère qui avait vécu la guerre de 1914 ne parvenait pas à se familiariser avec ce nouveau mode de vie, ce qui lui faisait nous répéter sans cesse :

— Mais qu'est-ce que c'est que cette guerre ?

En 14 nous avions du café. Par contre le sucre était remplacé par de la cassonade. Aujourd'hui il faut de l'orge et ça n'a pas de goût. Le savon qu'on nous donne c'est du sable. Heureusement qu'avec les cendres de bois je peux "couler" la lessive.

Pauvre maman ! Elle n'avait pas tout vu. " Le front " était partout car les Allemands occupaient toute la France. " L'arrière " n'existait plus disait-elle. Nos soldats prisonniers arrivaient au compte-gouttes. Des familles demeuraient sans nouvelles et n'hésitaient pas à exprimer parfois leur rancœur.

- Vous en avez de la chance vous ! " Le Vôtre " en parlant d'un d'un frère ou d'un mari, est rentré. Le mien est au fond de la Prusse. Il a faim et il a froid !

Pouvait-on parler de justice, d'injustice devant pareille épreuve car toute guerre est injuste et les victimes malheureusement trop nombreuses.

Donc un jeudi du mois de juillet alors qu'hommes, femmes, enfants s'affairaient à terminer la fenaison, car la moisson approchait à grands pas, avec les moyens du bord, mulets et chevaux trop vieux pour avoir été réquisitionnés, entre II heures et midi une colonne italienne venant de Grenoble se dirigeait vers Gap pour essayer de repasser la frontière car les Américains venaient au secours des Alliés et allaient débarquer en France.

Cette colonne s'arrêta au niveau de la ferme Calvat pour faire reposer, paître les mulets et manger la troupe.

Du virage du pied de ville on voyait très bien la route et la circulation sur la 85 baptisée route Napoléon.

Un automobiliste qui passait par là, en arrivant au village donna aussitôt l'alerte. La nouvelle se transmit de bouche à oreille, si bien que les gens du village et ceux des villages voisins qui se trouvaient à Corps se groupèrent pour voir cet événement car c'était un événement ! Qu'est-ce qui allait se passer ? Cette question chacun se la posait. Avec mon enfant dans les bras je me trouvais mêlée à tous les badauds.

Or voilà que deux jeeps où avaient pris place des officiers allemands qui se rendaient à Gap croisèrent la colonne italienne. Ce fut une catastrophe ! Pris de panique les chefs italiens rassemblèrent les soldats qui se dispersèrent aussitôt dans la campagne, les bois, en empruntant les sentiers de montagne. Ceux-ci abandonnerent sur place mulets, cantines, ravitaillement, munitions et même le courrier.

Quand j'arrivais à la maison c'était l'heure de se mettre à table où je flairais une bonne soupe de légumes cuite avec un

petit morceau de lard, une salade, un petit morceau de tomme à demi-sèche et des fraises des bois que j'avais cueillies la veille. Comme tout cela était bon et appétissant ! En attendant l'arrivée de mon frère, je racontais ce que j'avais vu à maman qui n'était pas du tout rassurée et s'inquiétait pour mon mari qui ne rentrerait que le soir, occupé qu'il était avec le brigadier des Eaux et Forêts, à marquer des coupes dans le massif de l'Obiou.

Je faisais manger mon fils, le mettais au lit pour la sieste et m'asseyais sur une marche de l'escalier soucieuse, un peu inquiète de ce remue-ménage. Soudain, je vis arriver mon frère tenant par la bride un mulet. C'était un mulet géant. Ils avançaient tous les deux en se dirigeant vers l'écurie. Arrivés près de la maison, il me fit signe de venir lui aider.

- Mais tu ne pourras jamais le faire rentrer lui dis-je : Il est beaucoup trop haut et ne parviendra pas à franchir la porte.

- Ne t'inquiète pas, nous allons y parvenir !

Le mulet, heureux de pouvoir se reposer, pressentant une bonne ration d'avoine et de foin dans le râtelier de la Rouille, baissa instinctivement la tête, plia un peu les genoux et rentra.

Des poules qui étaient en train de pondre descendirent précipitamment de leur nid, s'enfuirent dans la rue en caquetant si fort que les voisins sortirent sur le pas de leur porte. Que venait faire cet intrus, ce nouveau venu, qui les effrayait ?! Mon frère paraissait pressé. A ma mère qui l'invitait à monter à la maison car la soupe allait refroidir, il répondit :

- Je mangerai plus tard..

Plus tard, il arriva avec un camarade qui avait attelé un vieux cheval à un tombereau qui paraissait très chargé.

- Là-bas dirent-ils, tout le monde se sert. Puis ils se mirent à décharger des caisses, un gros bidon jaune, qu'ils rentrèrent dans le hangar.

Au même moment Andrée Pellet, une camarade, secrétaire de direction à Lyon, qui habitait dans la maison de son grand-père Monsieur Courant, dans la Grande Rue s'approcha de moi en tenant dans chaque main un casque italien rempli de lettres, photos, et même du courrier d'état-major.

- Mais où vas-tu comme ça ?

-A la brigade. Regarde ils ont tout abandonné sur place. C'est honteux !

- Que crois-tu qu'il va se passer lui dis-je?

- Ils vont essayer d'arriver en Italie par les vallées et les cols.

- Et le village ... tu sais, j'ai un peu peur ?!

- Les Allemands vont sûrement arriver d'un moment à l'autre. Ils ne trouveront pas grand-chose, tout a disparu !

En effet, ils arrivèrent dans la soirée, sautèrent de leur camion, le fusil à la main, par groupe se répandirent dans plusieurs quartiers du village mais ne vinrent pas Place du Temple ce jour là. Ma mère inquiète, intriguée et curieuse tournait autour des caisses.

- Tu deviens fou dit-elle à mon frère ! Regarde, il y a écrit dessus Italia. Tu veux notre mort à tous. Cette caisse est peut-être pleine d'armes et de munitions. Tu entends bien ce que je te dis. Je ne veux pas ça dans la maison. Fais-moi disparaître ces caisses et vite !

Cette caisse en effet était pleine de cartouches, de balles et je ne voyais pas bien leur utilité étant donné que mon frère avait déposé le canon de son fusil de chasse à la mairie. Seule la crosse demeurait sur la table de sa chambre.

J'écoutais tout, ne disais rien en regardant le fil de fer qui encerclait la deuxième caisse sauter sous la pression des tenailles.

- C'est une caisse de "singe" ! A l'armée on s'en serait bien passé. Mais aujourd'hui il est le bien venu. J'ai faim et vais en ouvrir une boîte. Ça complètera le repas de maman. Dans le bidon il y a de l'huile de colza. tu lui diras qu'elle nous fasse des tourtons aux pommes de terre pour ce soir. Nous allons nous régaler !

Evidemment nous nous sommes régalez même si l'huile écumait et bouillonnait un peu trop dans la poêle les tourtons étaient les bienvenus. Ce soir là, c'était un peu la fête dans le village.

Seulement voilà il y avait "un mais", cette marchandise ne nous appartenait pas. La caisse de munitions que je voyais devant mes yeux me faisait peur.

Le village ne connut pas de représailles mais le passage de cette colonne italienne laissa derrière elle certains souvenirs.

Dans les Ravioles les soldats trop chargés sans doute et pressés de s'enfuir abandonnèrent grenades et obus. Un berger, Albert Chapel trouva un jour un obus. Il le prit et le cacha dans un caniveau au-dessus du séminaire des Pères de la Salette. Deux jours plus tard, trompant la surveillance de ses parents, il prit un burin et un marteau pour rapporter la culasse à sa mère. Sous le choc l'obus éclata. Le berger devint aveugle.

Ma mère obligea mon frère à se démunir de la caisse de munitions.

Très tôt un matin il attela le mulet à un tombereau, chargea la caisse qu'il recouvrit de fumier et partit pour Combailissant où il fit disparaître la caisse dans le lac.

Les boîtes de "singe", qu'il faut bien appeler par leur vrai nom corned-beef, furent distribuées par mon frère avec l'aide de son camarade, à des copains, à des amis, aux membres de la famille. L'huile de colza épurée avec un croûton de pain était la bienvenue. C'était une denrée rare et rationnée.

- Et le mulet me direz-vous ?

- Le mulet trois semaines après l'avoir recueilli, rejoignit ses camarades rassemblés sur les Fossés à l'appel de Monsieur Marin qui passait dans les rues avec son haut parleur en annonçant :

- Avis ! Avis ! Les habitants de Corps et des villages voisins sont informés que les mulets appartenant à l'armée italienne doivent être présentés et remis aux autorités compétentes sous peine de graves sanctions. Chacun d'eux possède sur l'un de ses sabots un numéro d'immatriculation.

Mon frère le conduisit au rendez-vous indiqué. Au moment de la séparation nous avions l'impression de lire dans son regard quelque regret de nous quitter.

Ce soir là, je surpris mon mari à se lever très tôt dans la nuit.

- Dors me dit-il ! tu vas réveiller le gosse.

- Mais pourquoi, où vas-tu, qu'est-ce qui se passe ?

Je le suivis à la cuisine. Ma mère lui préparait une tasse de café d'orge.



# LIBÉRATION DE CORPS

Les maquisards du secteur V, groupe Oisans, sont présents à Corps dès 7h00 du matin le 22 Août 1944. A 9h00, des éléments de la 45ème Division américaine et de la 1ère Armée française du Général de Lattre de Tassigny arrivent à Corps.

Le secteur V, en Matheysine, contrôlait une voie de communication stratégique, la route Napoléon et étendait son action jusqu'à la Grave.

Les résistants de ce secteur, sous les ordres de Robert Manoel et de Léon Mugnier, dit "Clair", harcelèrent maintes fois les Allemands, coupant ponts et lignes à haute tension, et effectuant des actes de sabotage dans les centrales électriques. A son actif, on compte de nombreux combats, notamment à Saint Théoffrey, le Pont du Prêtre, le Val Jouffrey et le Col d'Ornon.

Dans ce groupe Oisans (maquis de la Vacherie), quelques combattants sont originaires du village de Corps. Après la libération de Vizille et de Grenoble, ils rejoignent les unités combattantes de l'armée régulière :

- \* les troupes alpines du Général Valette d'Osia pour les combats de Maurienne et en particulier le Mont Froid.
- \* la 4ème Division Marocaine de montagne du Général de Monsabert pour les combats des Vosges, d'Alsace et l'occupation de l'Autriche.



L'amalgame signifie l'intégration des Forces Françaises de l'Intérieur dans l'armée régulière, notamment dans la 1ère Armée commandée par le Général de Lattre de Tassigny.

L'intégration des FFI se développa en fait dans le cadre de l'armée régulière, au niveau du régiment, puis de la division, par juxtaposition plus que par fusion des éléments composants.

En tout, les FFI fourniront 11400 volontaires dont 2000 se battront sur le front des Alpes ; 8000 environ seront intégrés à la 1ère Armée.



Des éléments de la 45ème Division d'Infanterie U.S.



La rue des Fossés

# LIBERTE

Pages lues  
Pages blanches  
Mer ou cendre

Sur les images dorées  
Sur les armes des guerriers  
Sur la couronne des rois  
J'écris ton nom

Sur la jungle et le désert  
Sur les nids sur les genêts  
Sur l'écho de mon enfance  
J'écris ton nom

Sur les merveilles des nuits  
Sur le pain blanc des journées  
Sur les saisons fiancées  
J'écris ton nom

PELLAFOL- Nécrologie.

Christian CHALEON nous a quittés le 2 Juillet dernier âgé seulement de 57 ans.

Instituteur, il a débuté sa carrière à SÈCHILLIÈRE en 1959 et avec son épouse Yvonne, ils ont enseigné de nombreuses années à SAINT MAURICE-L'EXIL, puis ROUSSILLON et, après le décès de celle-ci, il a terminé sa carrière comme directeur d'école au groupe Paul Mistral, à GRENOBLE.

Christian était issu d'une famille d'enseignants: sa grand'mère, puis sa grand-tante se sont succédées à PELLAFOL pendant plus de 50 ans et l'accueillaient pendant les vacances; ses parents étaient eux aussi "maîtres d'école".

Aussi c'est tout naturellement qu'à sa retraite en 1992 il est venu s'installer à PELLAFOL, berceau de sa famille maternelle.

C'est son amour du pays qui l'a conduit à imaginer puis à créer, avec quelques amis, le musée du patrimoine (officiellement A.P.P.O.: Association du Patrimoine Pellafol-Obiou) auquel il a consacré ses deux années de retraite et ses dernières forces puisque quelques jours avant son décès il participait encore à la préparation de l'exposition sur la vie dans nos villages pendant les années 1914-1918.

Cet amour de PELLAFOL, "Pays rempli d'agréments" l'a aidé sans doute -du moins nous le pensons- à supporter les souffrances physiques et morales dues à sa maladie.

Que ces quelques lignes nous permettent d'exprimer toute notre tristesse devant ce départ trop prématuré.

L.A.P.P.O.

## FOOTBALL CLUB OBIOU

Au stade municipal s'est déroulée l'assemblée générale du football-club Obiou devant une bonne assistance. Le président Luc Reynier ouvre la séance en remerciant tous ceux qui oeuvrent à la bonne marche du club et le maire qui met un car à disposition pour les déplacements des équipes de jeunes, poussins et minimes.

En l'absence de la trésorière, Nicole Boulanger, empêchée, le président donne lecture du bilan. La gestion laisse apparaître un équilibre satisfaisant malgré le coût des arbitres, amendes, équipements, ballons etc. Il faudra participer davantage aux manifestations extra-sportives : loto, tombola, belote.

C'est aussi l'avis du vice-président Franck Garaud et du secrétaire Thierry Weber.

L'entraîneur Jacques Garaud parla des équipes seniors qui auraient pu faire mieux : manque d'entraînement et de sérieux.

Pascal Chaix expose le bon comportement de minimes qui finissent 6ème sur 12. Barbe et Garnier, responsables des poussins se montrent satisfaits. L'équipe termine à la 4ème place sur 12 ( et non 6ème comme indiqué précédemment ) avec 28 buts pour 18 contre. Le F.C.O. a joué la finale du tournoi de Mens s'inclinant contre Cour et Buis et gagnant de superbes coupes.

Le prix des licences sera de 300 francs pour les seniors et 150 francs pour les jeunes.

Les tournois de l'été commenceront le 23 juillet avec le challenge Joël Turc. Le 30 juillet méchoui au stade et tournoi à Saint-Bonnet (05). 6 août tournoi des vacanciers, 15 août tournoi de Cordéac et 28 août challenge Christian Porcéro.

### Composition du bureau

Présidents d'honneur : Gérard Cardin, Roger Rivière, Emile Porcéro, Claude Cosandey, Yves Martinelli, Pierre Bejjaji, Hervé Ferrière.

Président : Luc Reynier

Vice-président : Franck Garaud

Trésorière : Nicole Boulanger

Secrétaire : Thierry Weber

Secrétaire jeunes : J.P. Barbe

Correspondant : Robert Garaud

Entraîneurs : Luc Reynier, Pascal Chaix, Jacques Garaud

Responsables (1) : Yan Pasdradjian, Thierry Weber

(2) : Manu Sambain, Laurent Cardin.

Responsables jeunes : Pascal Chaix, Roger Paulin, Michel Garnier, Jean-Paul Barbe.

Arbitre : Thierry Calvat

Responsables terrains, travaux : Robert Garaud, Luc Reynier, J. Paul Barbe.

Buvette : Jean-Luc Garaud

Presse affichage : Louis Galvin

Comité des fêtes : présidents... Yannick Pasdradjian, Stéphane Sambain.

membres..... F. Garaud, Bernard Mathieu, Virginie Cardin, Sandra Martinelli, Aristide Perrin, Manu Sambain, Laurent Cardin, Baptiste Ducatel et Nicolas Rivière.

28 août : Challenge Porcéro

### Frappés par la foudre

Le lundi 25 Juillet vers 15 H 30, la foudre s'est abattue au pied de l'OBIOU, dans la prairie du col des Faïsses sur un groupe de jeunes Colons de VAULX-MILIEU, blessant gravement 2 adolescents et Jean-Claude SICARD, accompagnateur en moyenne montagne, et plus légèrement 5 autres colons. Les secours ont pu être rapidement organisés et les blessés évacués vers l'Hôpital Albert Michallon. Malheureusement le jeune Sébastien HENRY devait décéder des suites de ses blessures. L'autre jeune colon a été transporté à l'Hopital Saint-LUC à LYON et Jean-Claude SICCARD se remet de ses blessures et de sa peur.



### PÉDICURE

La pédicure sera présente, salle de la mairie le samedi 20 AOUT de 9 H à midi, s'inscrire en MAIRIE, tel:76.30.00.31 ou auprès de Gisèle ROUX, tel:76.30.05.99.

## PROFESSION DE FOI

Le Dimanche 12 Juin l'église avait de la peine à contenir les enfants qui faisait leur 1er communion ou leur profession de foi, leurs familles leurs amis et les fidèles venus les entourer.

Les enfants de la profession de foi, Géraldine Billet, Joëlle Rougeol Laetitia Perot, Céline Jacquier, Emmanuelle Dumesnil, Tony Dumas et Nicolas Biegnole ont participé à la célébration préparée par le père Delaplagne et Bérengère.

La Chorale était accompagnée par Maurycette Francou et les chants étaient repris par toute l'assistance.

Les enfants de la 1er communion : Claire Salmon, Clément Paulin, Ludovic Delas, et Florent Achim ont lu des textes et la cérémonie a été suivie avec recueillement avant de se retrouver pour poser pour la photo traditionnelle.



## LA KERMESE DES ECOLES

Le Dimanche 19 Juin dès 14 H. une grande effervescence régnait au jardin de ville; L' Association des parents d'élèves, les enseignants et les familles étaient présents à l'occasion de la kermesse de fin d'année scolaire.

De nombreux stands et jeux étaient proposés aux enfants et buvette, pâtisseries mergez attiraient les gourmands dans une ambiance sympathique.

Le seul indésirable a été un violent orage qui s'est abattu sur Corps vers 17 H. et qui a mis fin à cette manifestation, un peu précipitamment.

Rien n'est meilleur au moment du goûter qu'un bon gâteau fait à la maison, où l'on n'a mis que de bonnes choses. Voici des recettes de gâteaux simples que vous pouvez vous amuser à garnir de manière différente au gré de votre imagination.

### Île flottante aux noix

(6 personnes)

ILE : 6 blancs d'œufs, une pincée de sel, 100 g de noix moulues, beurre pour le moule. CRÈME : 1 l de lait, 1 gousse de vanille, 6 jaunes d'œufs, 100 g de sucre. GARNITURE : quelques cerneaux de noix à volonté. Fouettez les blancs d'œufs en neige ferme avec le sel. Incorporez délicatement les noix moulues. Mettez le tout dans un moule à charlotte beurré de 16 cm de diamètre (s'il n'a pas de revêtement anti-adhésif, tapissez-le de papier d'aluminium). Mettez ce moule dans un bain-marie et faites cuire à four chaud (220 °C) pendant 30 mn. Laissez refroidir. D'autre part, préparez la crème : faites bouillir le lait avec la gousse de vanille fendue en deux ; travaillez les jaunes d'œufs avec le sucre, versez le lait chaud sur ce mélange et faites épaissir sur feu doux en remuant et en évitant l'ébullition. Retirez du feu dès que la crème nappe la cuillère, laissez refroidir. Au moment de servir, démoulez l'île au centre d'un plat creux, décorez à volonté de cerneaux de noix, versez la crème bien froide tout autour.

### La génoise

(pour un gâteau de 30 cm de diamètre - 6 personnes)

4 œufs, 125 g de sucre, 1 sachet de sucre vanillé, 125 g de farine, une pincée de sel, 60 g de beurre, beurre pour le moule. Travaillez les œufs entiers avec le sucre et le sucre vanillé dans une casserole placée dans un bain-marie chaud mais non bouillant. Fouettez au batteur électrique jusqu'à ce que le mélange triple de volume et fasse ruban. Retirez du bain-marie et continuez à fouetter jusqu'à complet refroidissement. Incorporez alors très délicatement la farine tamisée avec le sel, puis le beurre fondu. Versez la pâte dans un moule à manqué beurré de 30 cm de diamètre et faites cuire au four moyen (180 °C) pendant 45 mn sans ouvrir la porte du four. Vérifiez la cuisson, démoulez et laissez refroidir sur grille.

### Génoise à l'ananas

(6 personnes)

Une génoise de 30 cm de diamètre. CRÈME : 2 jaunes d'œufs, 1 œuf entier, 100 g de sucre, 50 g de farine, 1/2 l de lait, 1 gousse de vanille, 1 boîte 4/4 d'ananas au sirop en tranches, 1 c. à soupe de kirsch. Garniture : sucre glace (impalpable) et cerises confites à volonté. Préparez la crème : travaillez les œufs avec le sucre, incorporez la farine, mouillez peu à peu avec le lait bouilli avec la gousse de vanille. Faites épaissir sur feu doux en remuant, retirez au premier bouillon, laissez refroidir en remuant de temps en temps. Egouttez les tranches d'ananas en conservant le sirop, coupez la moitié en petits dés et incorporez-les à la crème préparée, réservez le reste pour la décoration. Faites réduire le sirop de la boîte et

la génoise prête à garnir

parfumez-le avec le kirsch. Coupez le gâteau en deux et arrosez-le légèrement avec le sirop parfumé. Étalez la crème, recouvrez avec l'autre moitié du gâteau, saupoudrez de sucre glace et garnissez de cerises confites et des tranches d'ananas réservées.

### Mots croisés

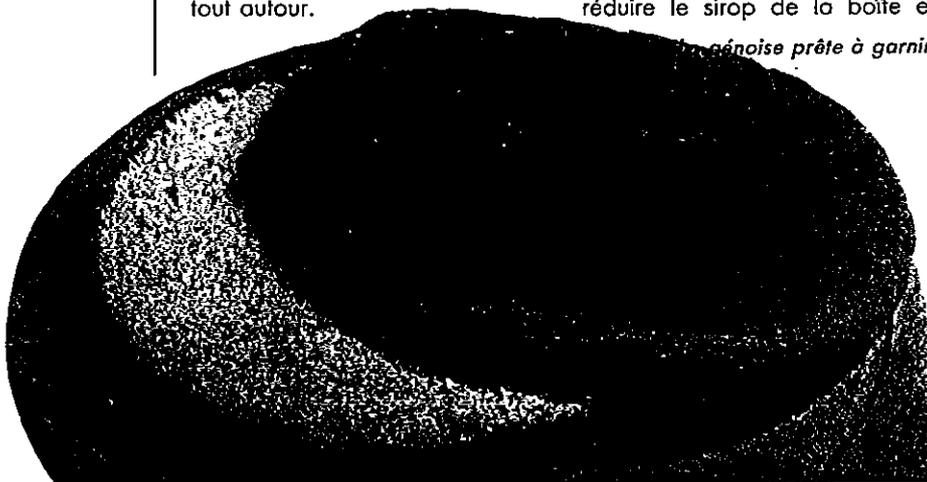
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	A	N	A	G	R	A	M	M	E	R	A	B	O	T	
2	R	E	T	O	U	R		A	C	R	O	B	A	T	E
3	R	U	E	L	L	E		R	U	E		B	I	E	N
4	I	F		M	E	T	O	N	Y	M	I	E		E	T
5	E		I	O		E	P	I	E	U		T		A	
6	R	E	S	T	E		T	E	R	E	B	R	A	N	T
7	E	C	O	E	U	R		R	E	P	L	I			
8	G	E	L		B	U		E	M	P	A	T	E		V
9	O	R	E	S		D	O		E	D	I	T	E	E	
10	U	V	E	I	T	E		T	A	L	E	N	T	S	
11	T	E		M	I	R	O	I	T	E	R	I	E		A
12		L	A	I	T	A	N	C	E		I	T		I	L
13	C	E	L	L	U	L	E		L	I	E	E	B		O
14	A		L	I	S		G	A	L	E		T	A	S	
15	R	H	O			P	A	R	A	S	I	T	O	S	E

### aux noix

(6 personnes)

4 œufs, 280 g de sucre, 1 sachet de sucre vanillé, 250 g de noix en poudre, une pincée de sel, 100 g de féculé de maïs. CRÈME POUR FOURRER : 200 g de chocolat fondant, 125 g de crème fraîche, 2 c. à café de café soluble. Pour garnir : 4 c. à soupe de sucre glace, 4 c. à soupe de cacao en poudre. Séparez les blancs d'œufs des jaunes, travaillez ceux-ci en mélange mousseux avec le sucre et le sucre vanillé. Ajoutez les noix en poudre. Fouettez les blancs en neige ferme avec une pincée de sel, incorporez-les délicatement au mélange précédent en alternant avec la féculé de maïs. Beurrez et farinez un moule à manqué de 23 cm de diamètre, versez-y la pâte. Faites cuire à four chaud préchauffé (200 °C) de 35 à 40 mn. Démoulez et laissez refroidir sur grille. Préparez la crème : cassez le chocolat en petits morceaux et faites-le fondre dans une casserole placée dans un bain-marie tiède. Quand la chocolat est ramolli, ajoutez la crème fraîche et le café. Coupez le gâteau bien refroidi en deux horizontalement et fourrez-le avec le tiers de la crème, reformez le gâteau, nappez-le entièrement à la spatule avec le reste de crème et mettez au réfrigérateur pour qu'elle se raffermisse. Saupoudrez alors ce gâteau de sucre glace, retournez par-dessus une grille à pâtisserie et saupoudrez de cacao pour former des lignes concentriques et deux couleurs.

— Il vaut mieux préparer le gâteau la veille pour qu'il soit plus facile à couper et garnir le lendemain.



## LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Comme dans tous les villages de France, le fête de la Musique a été célébrée à Corps, le 21 Juin.

Les enfants des écoles de la Mure et de Corps s'étaient rassemblés; ils étaient plus d'une centaine à y participer encadrés par leur enseignants Sophie Donnet, professeur de musique et chant et Vanessa Payan, du groupe Mexicain de la Mure.

Ils ont donné une aubade aux pensionnaires de la maison de retraite et ont été très applaudis.

Des biscuits leur ont été offerts en remerciements puis ils se sont produits sur les fossés, à la grande joie des personnes présentes.

L'après-midi de fête se poursuivait à la Mure, avec tous les chanteurs réunis.



### CARNET ROSE

C'est avec joie que nous avons appris la naissance de:

GREGOIRE Fils de Christine et Pierre BEJAJI, petit-fils de Colette BONDARNAUD et de Nicole et Gérard MEYSENC, Arrière petit-fils de Arlette et Marcel GARNIER de PELLAFOL.

LOIS Fils de Claire et Eric GALVAIN, petit-fils de Colette et Yves GALVAIN de PELLAFOL

Nous présentons nos souhaits de bonheur et santé aux Bébes et nos sincères félicitations aux parents, grands parents et arrières grands parents.

### CARNET BLANC

Le samedi 04 Juin a été célébré en l'église de MENS, le mariage de Annick BRUN et de Eric MARCOU, fils de Nöelle et Jean MARCOU, petit-fils de Mme Jeanne NEIGE.

Le samedi 09 Juillet à 14 H 30 a été célébré en l'église de SAINT JEAN d'HERANS, le mariage de Ginette BRUN et de Rémy FLORENCE, fils de Marie-France et de Jean-Paul FLORENCE.

Le samedi 23 Juillet à 14 H 30 a été célébré à CORPS, le mariage de Dominique PCMPEC et de Christine MICHELLAND, fille de Danièle et André MICHELLAND.

Le même jour à 18 H, a été célébré le mariage de Damien SECHET et de Sylvie JACQUIER, fille de MME et MR Yves JACQUIER demeurant à SAINT-LEU la Forêt, petit-fille de Mme Hélène JACQUIER.

Le samedi 06 Août a été célébré à la Chapelle Saint-ROCH, le mariage de Anthony LEFEVRE et de Laureline MARTIN, fille de Jacqueline et Pierre MARTIN, petite-fille de Mme Jeanne MARTIN.

Le samedi 20 Août sera célébré en la Cathédrale de ST JEAN de MAURIENNE, le mariage de Gérard DAMEVIN et Catherine LE FEVRE, fille de Mme Francine LE FEVRE.

Nous présentons nos sincères félicitations aux parents et nos meilleurs voeux de bonheur aux jeunes mariés.

### CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de:

Mireille LEBRUN soeur et belle-soeur de Gérard et Christine CARDIN, Membre du bureau National de l'A.D.M.R.

Marie BERNARD belle-soeur de Mme Joseph BERNARD, tante de MME et MR Pierre NADAL et de MME et MR Jacques MYARD.

Christian CHALEON neveu de Mme Yvette SCHALLER.

Mario BCRILLC Pensionnaire de la Maison de Retraite.

Marius BUISSON

époux de Mme Suzanne BUISSON, père et beau-père de Monique et Jean ROYER à VALBONNAIS.

Reine OSELLA

née GARCIN, soeur de Juliette SAVIGNON, tante de ANNIE et Amédée VENZIN.

Raymonde CHALAMEL

soeur du Père André DELAPLAGNE, soeur et belle-soeur de Mme et Mr GOLLET.

Jean-Paul PRA

de DORCIÈRES, frère de Mr Henri PRA.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

---

C'est avec regret que le Club "Joyeuses Rencontres" de Corps, vous fait part du décès de sa secrétaire, Madame Marie Bernard.

Après le départ de Madame Madeleine Rochas, présidente du Club jusqu'en 1989, elle avait gardé sa fonction de secrétaire auprès de Madame Marie-Joséphine Pellissier, nouvelle présidente. Elle a assumé cette fonction avec compétence et dévouement.

Nous remercions toutes les personnes du Club qui, malgré une chaleur torride, l'ont accompagnée à sa dernière demeure.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à sa famille.

Le Bureau du Club.

---

Ce que nous dit la mémoire:

" Le souvenir est le seul paradis dont nous ne puissions être expulsés "

Jean-Paul RICHTER

---

L'ASSOCIATION CULTURE et LOISIRS  
de l'ORIOU

vous invite à participer à la VISITE COMMENTI  
de CORPS (gratuite) qui aura lieu le vendredi 19  
Départ à 20h devant l'église.

# MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A	N	A	G	R	A	M	M	E	R	A	B	O	T	
R	E	T	O	U	R	A	C	R	O	B	A	T	E	
R	U	E	L	L	E	R	U	E	B	I	E	N		
I	F	M	E	T	O	N	Y	M	I	E	T			
E	I	O	E	P	L	E	U	T	A					
R	E	S	T	E	T	E	R	E	B	R	A	N	T	
E	C	O	B	U	R	E	R	R	E	P	L	I		
G	E	L	S	U	E	M	P	A	T	E	V			
O	R	E	S	D	O	E	D	I	T	E	R			
U	V	E	I	T	E	T	A	L	E	N	T	S		
T	E	M	I	R	O	I	T	E	R	N	E	A		
L	A	I	T	A	N	C	E	I	T	I				
C	E	L	L	U	L	E	L	I	E	S				
A	L	L	I	S	G	A	L	E	T	A	S			
R	H	O	P	A	R	A	S	I	T	O	S			

## HORIZONTALEMENT

1. Aimer pour Marie. Fait la planche - 2. Donne une sensation de « déjà vu » - Il

trionphe au cirque - 3. On y tenait des propos précieux. Violet à Paris. C'est le vôtre que je voudrais - 4. Son

château est rempli de légendes. Avec elle le contenu vaut le contenant. Conjonction - 5. Elle connut le pis. Un menace pour le solitaire - 6. Ce qu'aurait bien aimé entendre Bérenice. Un qui finit par percer - 7. Ce que sut faire bien de fois Borg avec ses adversaires. Litote pour des stratèges - 8. Brûte les planches. Très répandu. Aurait besoin de maigrir - 9. Maintenant mais pas à l'heure actuelle. Note. On peut donc la lire - 10. On peut l'avoir à l'œil. On les chasse à Hollywood - XI. Pronom. Donne à réfléchir - 12. Entre dans le frais - Se suivent dans une suite. Romains - 13. On imagine mal qu'elle puisse être décorée. Ne font plus ce qu'elles veulent - 14. Fleur symbolique. On l'a bien en main. Obèse - 15. Grecque. On la doit à un intrus.

## VERTICALEMENT

1. Comme quoi la première impression n'est pas toujours la bonne. Précède un argument - 2. On en a l'étreinte. On ne peut lui faire confiance - 3. Désinence chimique. A perdu tout contact. S'adresse à un inconnu qu'on ne voit pas - 4. A ne pas consommer quand elle est fausse. Du toc - 5. Les Anglais l'entonnent avec fierté. Du verbe « avoir ». Fit un sacrifice à la raison d'Etat - 6. Un grimpeur peut l'atteindre. Ce serait abusif de dire de lui qu'il est « ruineux » - 7. Avait donc plusieurs solutions. Eau carélienne - 8. Fournit la matière pour plusieurs amendements. Echappe à votre contrôle. Partie de cartes - 9. Un excellent cavalier. On y créa jadis de plaisants bouffonneries - 10. Sort de l'immobilisme. N'a pas besoin d'un coiffeur. Fin de participe - 11. En prose. On ne peut en attendre rien de neuf - 12. Un état que connut Talleyrand. Ce n'est pas pour cela que l'on a un regard de feu - 13. A du noir sur sa robe. On la redoute chez la comère. Tout ce qu'il faut pour un sot - 14. Vous ne la voyez plus. Croissant. Préposition. On apprécie ses exploits - 15. N'est pas toujours couronnée de succès. A besoin d'un lit pour assurer sa descendance.



Ah, tu vas à l'Institut de beauté aujourd'hui ? Pour quoi faire ? (ALI-Boltinoff)

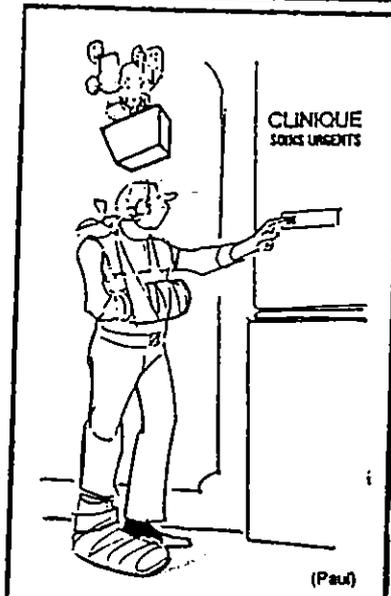
Solutions :

"Page Cuisine"



Je vous avais dit de ne pas la lever avec du détergent !

(J. Giraud)



(Paul)